BAC DE SES · SESSION 2023

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Asie | Jour 1 | Mobilité sociale

Vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle contribue à expliquer la mobilité sociale.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle contribue à expliquer la mobilité sociale.

DOCUMENT 1

La structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle est tirée vers le haut par l'élévation des qualifications, le développement du secteur des services et le déclin de l'industrie. La part des cadres supérieurs parmi les emplois a ainsi plus que doublé en un tiers de siècle, entre 1982 et 2020, passant de 8 % à 20 %. Celle des anciens « cadres moyens », devenus les « professions intermédiaires », a augmenté de 20 % à 26 %. Rassemblés, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires forment désormais 46 % des emplois contre 27 % au début des années 1980.
Au cours des trois dernières décennies, la part des catégories populaires a diminué. Les ouvriers ont vu fondre leurs effectifs, de 30 % à 19 % de l'emploi. La part des employés a progressé jusqu'au milieu des années 2000, puis elle a diminué. Au bout du compte, elle est restée stable à 25 % sur l'ensemble de la période […]. Deux autres grandes catégories sociales – composées d'indépendants aux statuts sociaux très inégaux – ont perdu du terrain : l'ensemble « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (de 8 % à 6,8 %) et surtout les agriculteurs exploitants (7 % à 1,5 % de l'emploi).

Source : « Comment évoluent les catégories sociales en France ? » *Centre d'observation de la société*, août 2021.

DOCUMENT 2

Mobilité et immobilité des hommes par rapport à leur père de 1977 à 2015 (en %)

	1977	**1985**	**1993**	**2003**	**2015**
Immobilité sociale	36,2	33,8	32,6	33,6	34,8
Mobilité observée	63,8	66,2	67,4	66,4	65,2
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Part de la mobilité structurelle dans la mobilité observée	*39,6*	*35,5*	*32,8*	*33,4*	*24,2*

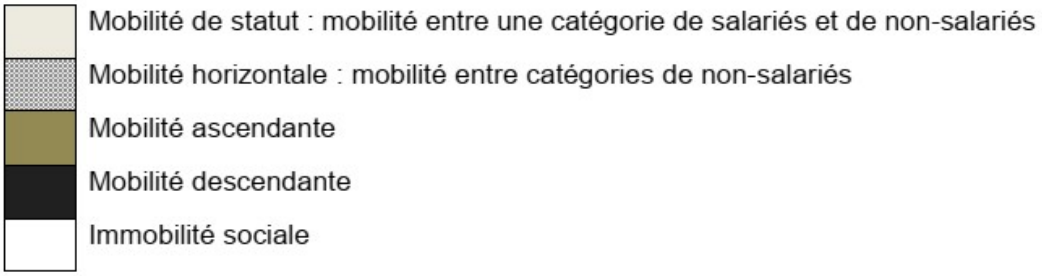
Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : INSEE, *Enquête Formation et qualification professionnelle* 1977, 1985, 1993, 2003, 2014-2015, 2019.

DOCUMENT 3

Destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père en 2015 (en %)

	Catégorie socioprofessionnelle des fils						
Catégorie socioprofessionnelle du père	AE	ACCE	CPIS	PI	EOQ	EONQ	**Ensemble**
Agriculteurs exploitants (AE)	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	**100**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (ACCE)	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	**100**
Cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS)	0,2	7,9	49,0	25,4	13,7	3,8	**100**
Professions intermédiaires (PI)	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	**100**
Employés et ouvriers qualifiés (EOQ)	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	**100**
Employés et ouvriers non qualifiés (EONQ)	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	**100**
Ensemble	**2,8**	**9,1**	**20,4**	**25,3**	**32,4**	**10,1**	**100**



Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Source : INSEE, *Enquête Formation et qualification professionnelle*, 2014-2015, 2019.